

Le Chizerot



n° 30 - janvier 1996



*Guy Pernot, maire d'Uchizy,
et les membres du Conseil Municipal,
vous souhaitent
une excellente année 1996*



Au sommaire de ce numéro...

Le mot du Maire	page 1
Six ans d'activités municipales au service de la collectivité	page 2
Parlons un peu chiffres...	page 4
Actualités municipales 1995	page 8
Vie culturelle et scolaire	page 10
Vie scolaire	page 11
1995 en images	page 12
Le fleurissement	page 14
Mieux connaître Uchizy	page 16
Bienvenue et vif succès...	page 17
Les associations	page 18
Informations diverses	page 23
En bref	page 24



Le mot du Maire...

...LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Cette formule, quelquefois galvaudée, est pourtant celle qui me paraît le mieux traduire les événements de l'année écoulée et permettre, à partir d'un constat objectif, d'esquisser des perspectives d'avenir.

Bien entendu, c'est en juin dernier que s'est tenu le « temps fort de la continuité » puisqu'à une majorité indiscutable, vous avez élu ou réélu les candidats présentés par le Conseil Municipal précédent. Certains collègues, tout en restant solidaires de l'action menée depuis six ans, ne se sont pas représentés. Qu'ils soient ici très vivement remerciés pour tout ce que nous avons entrepris ensemble.

Suite et changement logiques, d'autres collègues ont rejoint l'équipe. Je leur souhaite très sincèrement la bienvenue, étant certain, pour bien les connaître tous, que les Chizerots pourront compter sur eux, sur leur dévouement, leurs compétences et leur esprit civique.

Depuis six mois, ces nouveaux collègues et aussi les anciens ont déjà eu un aperçu des actions quelquefois délicates qu'ils auront à conduire pendant leur mandat. C'est ainsi qu'il faudra gérer l'équilibre des recettes et des dépenses budgétaires tout en assurant la continuité des projets plus ou moins avancés que sont l'érosion des sols, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, l'assainissement, l'accueil de nouvelles activités... Souvent tributaires d'aides financières extérieures, des décisions devront être prises. Elles le seront, peut-être en prévoyant des délais supplémentaires ou en changeant quelques habitudes, mais toujours dans la transparence et avec la même volonté d'améliorer la qualité de vie et le bien-être de tous.

Le changement dans la continuité, c'est aussi l'arrivée de nouveaux habitants, artisans et prestataires de service à qui nous avons le plaisir de souhaiter bienvenue et pleine réussite à Uchizy. Ils y trouveront, entre autres, un fleurissement hors pair qui fait tant pour la notoriété de notre village et qui, est-il besoin de le rappeler sinon pour les remercier, est le résultat de l'immense travail des bénévoles qui entretiennent les massifs et de tous les habitants qui agrémentent leur domicile.

Ces quelques propos, même s'ils ne peuvent être comparés à un sommaire traditionnel, présentent succinctement les grands thèmes que vous trouverez à la lecture de ce nouveau bulletin municipal. Celui-ci a, lui aussi, un peu changé dans sa conception et sa réalisation. Si vous avez des suggestions ou des remarques à son sujet, n'hésitez pas à nous en faire part.

Enfin, il est un changement dans la continuité que nul ne peut maîtriser et qui n'a rien d'original, c'est le passage d'une année à l'autre. Il permet cependant d'oublier un peu les soucis quotidiens et de formuler des vœux. C'est avec un grand plaisir que le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et les Employés Communaux se conforment à cette sympathique tradition et vous souhaitent très sincèrement une excellente année 1996.

LES GRANDS CHANTIERS

Ces chantiers s'imposaient, pour répondre aux besoins les plus urgents de la collectivité communale.

◆ **L'assainissement ou «tout à l'égout» qui n'avait été qu'ébauché précédemment :**

Réalisation et mise en service de la lagune,
Réseau d'assainissement du quartier Rue Girard et Corcelles,
Réseau du bourg.

◆ **La maîtrise des eaux pluviales :**

Participation à l'ASA de lutte contre l'érosion des sols de vignoble,
Création du bassin d'orage et du réseau d'écoulement de la rue Girard,
Réfection du réseau d'eaux pluviales dans le bourg.

◆ **La rénovation et le renforcement de l'adduction d'eau potable :**

Rue Girard, Corcelles et rue Maréchal,
Dans le bourg.

◆ **La réfection des chaussées à la suite des travaux précédents :**

Rue Girard et Corcelles,
Dans le bourg.

◆ **A noter** la ferme détermination du Conseil Municipal, en concertation avec les administrations concernées, de coordonner ces chantiers de façon à réaliser d'importantes éco-

nomies et à réduire les désagrèments imposés aux riverains. Plutôt qu'une succession de réalisations au coup par coup, cette politique permet le réaménagement d'ensemble de tel ou tel quartier. Exemples réussis : le secteur rue Girard et Corcelles, le secteur autour de l'église.

◆ **Le reboisement :**

Du bas des Creux, d'une superficie de 3ha50 et amélioration des chemins forestiers.



◆ **La création de la salle du Donjon et de la bibliothèque**, dans des bâtiments communaux anciennement utilisés comme école puis comme logement. Cette réalisation se trouve tout-à-fait justifiée au vu de l'utilisation quasi journalière de la salle de réunion par les associations, et la fréquentation assidue de la bibliothèque (gérée par un groupe de dames bénévoles) par les jeunes et les adultes.

◆ **La construction de l'atelier-garage municipal**, pour le logement et l'entretien du matériel et de l'outillage utilisés par les cantonniers, mis en service au printemps 1994.

◆ **L'aménagement du parking du boulodrome**, avec aire de jeux (ping-pong, volley-ball) devant l'atelier-garage municipal.

◆ **L'aménagement dans les écoles :**

Sanitaires et préau,
Rénovation de l'école maternelle.

◆ **L'aménagement de la Mairie :**

Salle du conseil et bureau du maire,
Salle des archives.

Pour les années prochaines, la poursuite de grands chantiers restera prioritaire dans la mesure des possibilités budgétaires, en particulier :

◆ **Pour l'assainissement :**

Extension progressive du tout à l'égout à l'ensemble du village.

◆ **Pour la maîtrise des eaux pluviales :**

Lutte contre l'érosion des sols de vignoble, en complément de l'ASA pour le secteur de «La Martine»,
Réseau d'eaux pluviales des Ravières et du Pilori.

◆ **Pour la voirie :**

Aménagement concerté avec la DDE de la rue du Pilori (CD 210), en même temps qu'assainissement, eaux pluviales et adduction d'eau potable,
Route de Plottes,
Réfection périodique de l'ensemble de la voirie communale.

◆ **Pour les bâtiments communaux :**

Restauration de l'église,
Salle communale : cuisine, parking,
Salles de classe,
Bureau du secrétariat de mairie,
Local des sapeurs-pompiers en extension de l'atelier garage.



LA VOLONTE DE...

Améliorer la qualité de vie, l'environnement et l'accueil

- ◆ le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères et la collecte du verre (ville de Tournus, puis SIVOM),
- ◆ la dissimulation des lignes aériennes autour de l'église et rue Girard,
- ◆ le nouvel éclairage public du bourg,
- ◆ l'embellissement et la mise en valeur de l'ensemble du village par le fleurissement (avec une très importante participation bénévole), et l'entretien des espaces verts,
- ◆ l'aménagement des sentiers pédestres (Montagne des Glaçons, Moulin de l'Oeuvre, Bas de Fas...),
- ◆ la remise en état et l'entretien du terrain de pétanque «rue du Moulin»,
- ◆ la sonorisation et l'équipement en vaisselle de la salle communale.

Assurer un meilleur service

- ◆ 2^e employé communal à temps plein pour les travaux d'entretien général, voirie, bâtiments, espaces verts,
- ◆ acquisition d'engins pour les travaux de voirie : tracteur-chargeur-broyeur, microtracteur avec tondeuse, lame déneigeuse,
- ◆ point d'eau au cimetière,
- ◆ dotation d'équipement ARI (Appareil Respiratoire Individuel) pour les sapeurs-pompiers,
- ◆ matériel informatique à la mairie,
- ◆ secrétariat ouvert chaque jour ouvrable avec permanences du maire et des adjoints,
- ◆ école : remplacement du matériel informatique, photocopieur, téléphone, jeux de plein air et jeux éducatifs.

Élargir le patrimoine communal

Les achats qui suivent ont été réalisés en prévision des projets immédiats ou futurs.

- ◆ terrain «En Benin» pour l'implantation de l'atelier-garage et du parking,
- ◆ terrains pour constituer une zone artisanale disponible,
- ◆ terrains nécessaires à l'implantation du bassin d'orage «En Rocher»,
- ◆ immeuble Bressieux pour l'agrandissement de la salle communale,
- ◆ jardins familiaux inexploités en vue de la création d'une aire de stationnement pour les besoins de la salle communale, des écoles et du cimetière,
- ◆ terrains cédés par l'autoroute A6.

Participer activement à l'intercommunalité, aux instances départementales ou régionales

(Syndicat d'Électrification, Syndicat des Eaux, organismes nouvellement créés : SIVOM Bresse-



Tournugeois pour les ordures ménagères, les repas à domicile, le tourisme, SIVU pour le lancement d'une OPAH afin d'aider à la rénovation de l'habitat ADEMVAl pour le développement économique).

S'adapter à l'évolution, préparer l'avenir :

- ◆ révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en cours d'élaboration,
- ◆ lotissement de La Martine (nouvelles formules de construction de logements),
- ◆ recherche d'artisans ou indus-

triels pour la zone artisanale,

- ◆ encouragements aux associations nouvelles ou existantes de la commune (nombre d'associations à ce jour : 19, dont 7 nouvelles : le Comité des Fêtes, Loisirs Chizerots, Entente Boxers Uchizy, La Calaneu, Les Anonymes, Antenne Solidarité-Partage, et Saint-Pierre-d'Uchizy).

S'associer aux manifestations annuelles ou exceptionnelles :

- ◆ cérémonies commémoratives, brocante de l'Amicale des Sapeurs Pompiers,
- ◆ fête du 14 juillet, course cycliste de la fête patronale (Comité des Fêtes et Comité Cycliste),
- ◆ échanges Uchizy-Harthausen et célébrations (jumelage et école),
- ◆ échanges scolaires des écoles maternelles (Uchizy-Mâcon),
- ◆ accueil des Portugais d'Estoril (Club Rencontre et Sympathie),
- ◆ concerts à l'Église (Amis de la Musique, Saint-Pierre-d'Uchizy),
- ◆ championnats de boule (Boule Sarrasine),
- ◆ entretien du stade Marcel Juen (USS),
- activités Entente Boxers Uchizy (EBU).

S'intéresser aux initiatives privées pour la promotion d'Uchizy en matière de :

- ◆ artisanat : installations nouvelles (poterie, fleurs séchées),
- ◆ tourisme : promenades équestres, projet de transformation du camp de passage d'EDF en camp de séjour,
- ◆ commerces : marché du dimanche matin, chambres d'hôtes et caves particulières.

Participer à la sauvegarde du patrimoine collectif :

- ◆ prise en charge de la Chapelle Saint-Humi,
- ◆ projet d'un petit musée communal.

Dans ce même bulletin municipal, et notamment en mai 1991, nous avons essayé de comprendre un peu mieux le budget communal, les différents éléments qui le composent, les phases de son exécution et aussi les difficultés quelquefois rencontrées dans son élaboration. Rappelons brièvement les documents qui, chaque année, représentent par les chiffres, les activités d'une commune, en fonctionnement (besoins courants des services) et en investissement (accroissement d'un patrimoine).

QUELS OUTILS POUR GÉRER LA COMMUNE ?

Le budget primitif

Voté en mars, il est complété en cours d'année par des décisions modificatives. Il indique les prévisions de recettes et de dépenses

Le budget supplémentaire

Cet outil permet d'affiner le budget primitif voté en début d'année, si les prévisions établies ne sont pas conformes à la réalité.

Le compte administratif,

établi par le Maire, et le compte de gestion, établi par le Percepteur, retracent en parfaite concordance les recettes et les dépenses effectivement réalisées dans l'année.

QU'EN EST-IL EN 1995 ?

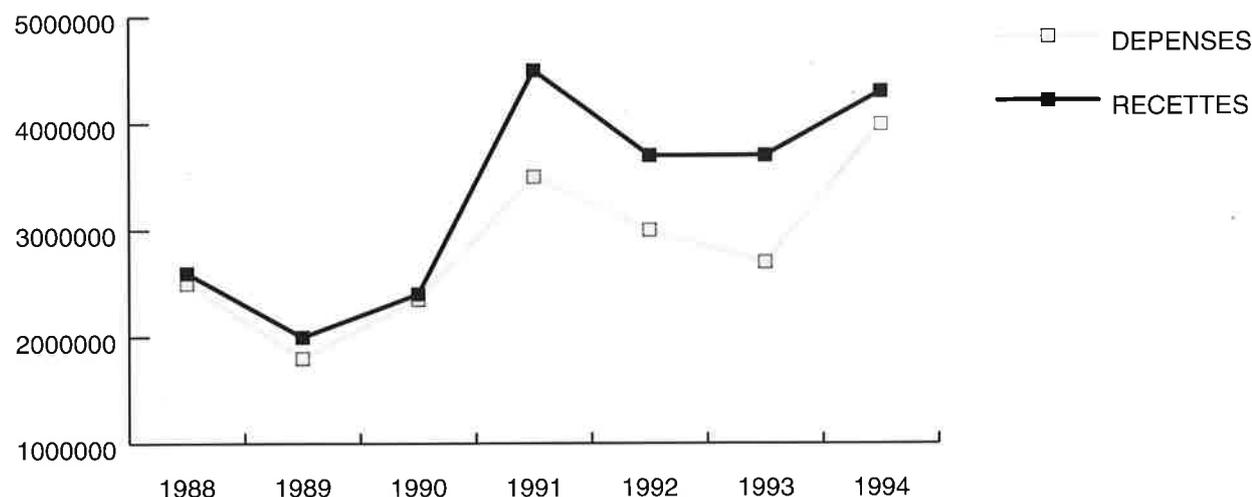
Si les règles essentielles n'ont pas été modifiées, une décision législative a imposé à toutes les communes ayant un service d'assainissement d'établir un budget annexe. Cette disposition, si elle a permis une meilleure approche des coûts, a constitué une charge supplémentaire pour le budget communal puisque le nombre des usagers étant limité, il était impensable d'équilibrer le budget annexe au moyen de la seule redevance.

Par ailleurs, il nous faut dès maintenant nous préparer à appliquer une nouvelle comptabilité, la M14, qui sera mise en service le 1^{er} janvier 1997. En attendant de mieux connaître cette réforme, les graphiques qui suivent, assortis de commentaires succincts, permettent de suivre l'évolution des recettes et des dépenses de la commune dans les années précédentes et au cours du présent exercice.

Ce bilan tient compte des très importantes réalisations qui, intervenues au cours des six années écoulées, sont rappelées en début du présent bulletin. Il intègre également les mesures comptables qui ont permis ou permettront de maintenir les recettes et les dépenses de la commune dans un cadre réaliste sans pour autant négliger les perspectives de développement qui s'offrent à nous et que de nombreuses autres collectivités convoitent...

LES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 1988 À 1994

COMPTE ADMINISTRATIF TOTAL 1988-1994



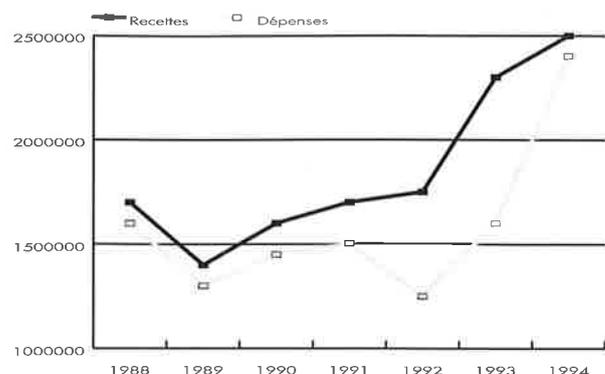
Le graphique ci-contre et ceux de la page suivante présentent l'évolution des recettes et des dépenses de 1988 à 1994 (comptes administratifs).

On constate, c'est plutôt réconfortant, que les recettes ont toujours été supérieures aux dépenses, de peu dans les trois premières années, très nettement en 1991, 1992 et 1993, la situation de 1994 étant beaucoup plus tendue du fait de la mise en place, exposée ci-dessus, du service d'assainissement.

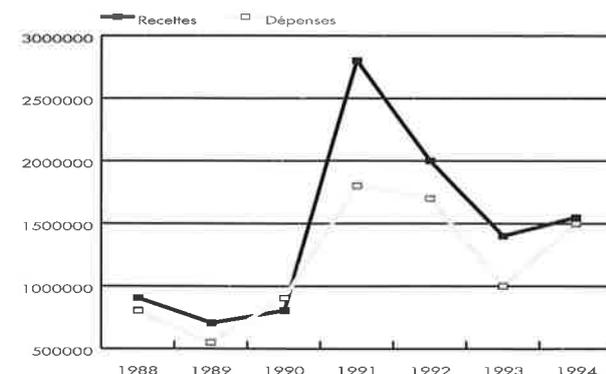
Nous verrons, dans le paragraphe suivant, que cette charge supplémentaire aura des incidences sur les prochains budgets, notamment sur celui de l'exercice 1995.

COMPTES ADMINISTRATIFS FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT 1988-1994

Fonctionnement



Investissement



LE BUDGET COMMUNAL POUR L'ANNEE 1995

DEPENSES

Fonctionnement

Frais de personnel	517 000	26,26 %
Fournitures, travaux et services extérieurs Frais de gestion générale, Impôts	756 035	38,41 %
Participations et contingents, subventions	184 980	9,40 %
Intérêts de la dette	260 000	13,21 %
Prélèvements pour dépenses d'investissement	250 397	12,72 %

Investissement

Remboursement de la dette	216 454	30,74 %
Travaux neufs et grosses réparations Acquisitions de terrains ou de bâtiments	487 790	69,26 %

RECETTES

Fonctionnement

Produits de l'exploitation et du domaine	411 100	20,88 %
Dotation globale de fonctionnement	520 000	26,42 %
Recettes fiscales	933 182	47,41 %
Excédent année antérieure	104 130	5,29 %

Investissement

Prélèvements sur recettes de fonctionnement	250 397	35,56 %
Fonds compensation TVA Subventions, participations, Autres recettes	283 847	40,30 %
Emprunts	170 000	24,14 %

Si l'on compare ce schéma à celui présenté dans le bulletin de 1991, certaines différences apparaissent, qui peuvent aisément s'expliquer, en particulier par les très importants investissements réalisés de 1991 à 1994. Il faut savoir en effet que les grands travaux, grosses réparations ou acquisitions, tout en améliorant la qualité de vie ou l'environnement, génèrent quelquefois des recettes supplémentaires, mais plus sûrement des dépenses : coût initial, souvent très important, et charges de fonctionnement (électricité, chauffage). Ainsi, à titre d'exemple, la salle communale et la salle du Donjon, qui donnent satisfaction à de nombreux utilisateurs, ne présentent pas une gestion équilibrée. Il en est de même de la plupart des services mis à la disposition de tous, voirie, école, éclairage public... En attendant que la nouvelle comptabilité, annoncée pour le 1^{er} janvier 1997, permette de mieux appréhender le coût d'un service, il est possible d'analyser succinctement les principaux produits et charges.

ANALYSE DES PRINCIPAUX PRODUITS ET CHARGES DU BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

LES PRODUITS

Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement des produits de l'exploitation et du domaine, de la dotation globale de fonctionnement (DGF) et des recettes fiscales directes ou indirectes.

Les produits d'exploitation et du domaine

Uchizy a la chance, par rapport à certaines autres communes, de posséder environ 200 ha de terres et de prés qui, depuis de nombreuses décennies, représentaient un revenu non négligeable. Cette situation est actuellement moins favorable en raison de l'évolution des cours agricoles. Il est à noter aussi que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères, qui figure en recette, ne couvre pas entièrement le coût du service et doit être complétée par un apport du budget général (25 000 Frs pour un coût total de 135 000 Frs). Il est possible qu'à brève échéance, cette dérogation ne soit plus acceptée par les organismes de tutelle. On trouve également, dans ce chapitre, les droits de pesage et de voirie ou stationnement, les différents recouvrements (frais de chauffage...) ou participations (élections...), les concessions du cimetière, et depuis 2 ans, la location des deux appartements communaux (école et maison Bressieux).

La dotation globale de fonctionnement

Ce concours de l'Etat, basé sur différents critères (population, élèves, voirie, locaux communaux, potentiel fiscal...) n'a pas suivi l'évolution des participations demandées à la commune (services sociaux et d'incendie par exemple). Le régime du forfait avec augmentation annuelle, qui vient d'être institué, même s'il paraît plus juste, ne semble pas être de nature à compenser en totalité la minoration de cette recette importante.

Les recettes fiscales

Elles sont de deux ordres. Indirectes, elles sont d'importance limitée (moins de 5 % du total). La fiscalité indirecte comprend les droits de mutations sur les transactions immobilières, une attribution sur les permis de chasser, les licences de débits de boissons, les impôts sur les spectacles et l'impôt sur les pylones (un seul à Uchizy mais 11 182 Frs par an).

Directes, elles englobent évidemment les taxes locales qui intéressent tous les contribuables que nous sommes : la taxe d'habitation (TH), la taxe sur le foncier bâti (TFB), la taxe sur le foncier non bâti (TFNB), la taxe professionnelle (TP).

Il est rappelé que la commune ne recueille pas la totalité du montant figurant sur les feuilles d'impôts, qui est réparti également au département, à la région et à différents organismes consulaires. Concernant Uchizy, malgré les augmentations intervenues pour tenir compte des travaux importants réalisés et équilibrer les différents budgets, les taux votés, sauf pour le foncier non bâti, restent inférieurs à la moyenne départementale des communes de même catégorie. La comparaison est également en faveur d'Uchizy par référence à cinq communes voisines ayant même vocation agricole.

TABLEAU COMPARATIF DES TAUX D'IMPOSITION

Année 94	Taux votés				Produit des impositions	Imposition par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Effort fiscal
	TH	TFB	TFNB	TP				
Uchizy	5,77	9,85	38,11	8,77	750 721	1 063,34	1 589,45	0,73
Moyenne départementale	7,74	12,28	34,93	9,42	-	-	-	-
Moyenne de 5 communes voisines à même vocation	8,93	13,34	40,86	13,59	1 148 557	1 534,40	1 717,97	1,00

ANALYSE DES PRINCIPAUX PRODUITS ET CHARGES DU BUDGET COMMUNAL DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES

Les dépenses de fonctionnement comprennent les frais de personnel, les fournitures, travaux et services, frais de gestion générale et impôts, les participations, contingents et subventions, l'intérêt de la dette. Le résultat par rapport aux recettes de fonctionnement énumérées supra se traduit par un prélèvement pour dépenses d'investissement.

Les frais de personnel suivent une progression normale, en tenant compte des déroulements des carrières (titularisation, changements d'indices), de l'augmentation réglementaire des salaires de la Fonction Publique et de la régularisation des emplois communaux.

Quelques précisions peuvent cependant être apportées : la création d'un deuxième emploi pour la voirie communale n'a pas eu d'incidence notable sur le coût de service, des agents étant déjà utilisés régulièrement, à titre temporaire, depuis de nombreuses années. Le poste de service à l'école maternelle est pris en charge intégralement par la commune, sans participation de l'Education Nationale. Le contrat emploi consolidé (CEC) actuellement en cours pour divers travaux est pris en charge par l'Etat à hauteur de 60 %. Le remboursement correspondant, qui figure en recettes, doit donc être déduit du total du chapitre pour déterminer les charges réelles de personnel. En 1995, une mauvaise surprise attendait les communes : une hausse très importante des cotisations pour la retraite des agents (CNRACL). L'Etat envisage d'attribuer une compensation. Affaire à suivre...

Les fournitures, travaux et services, frais de gestion générale, impôts : les dépenses

figurant dans les différents chapitres de ce secteur d'activités sont particulièrement fluctuantes puisqu'elles doivent, dans la limite des crédits restant disponibles, permettre de couvrir les besoins de la collectivité, parfois même en urgence. On relève parmi les postes les plus importants : les différentes fournitures (combustible, carburants, entretien ménager, fournitures scolaires et de bureau) ; les impôts et taxes foncières qui varient peu actuellement ; l'entretien des bâtiments, de la voirie (y compris la facture pour l'enlèvement des ordures ménagères), du matériel (en forte augmentation) ; l'électricité et l'eau (de l'ordre de 120 000 Frs) ; la participation au budget d'assainissement ; les assurances ; les frais de gestion générale dont les indemnités de fonction des élus.

Les participations, contingents et subventions : dans ces chapitres figurent entre autres les contingents versés au département pour l'aide sociale et les services d'incendie (en très forte augmentation), la participation aux charges intercommunales, les subventions diverses (Office de Tourisme, restaurant scolaire...), les affouages pour les portions de foin.

L'intérêt de la dette : pour réaliser les très importants investissements des années précédentes, il a fallu, bien sûr, avoir recours à

des emprunts. Ceux-ci étant récents, les règles normales de gestion impliquent des remboursements élevés d'intérêts pendant quelques temps. Cette situation entraîne ainsi une forte augmentation du présent chapitre en attendant le transfert sur les remboursements du capital qui figurent dans la section d'investissement.

Il est à noter que la commission des finances a choisi la périodicité trimestrielle plutôt qu'annuelle, pour les remboursements, avec pour conséquences quelques problèmes de disponibilité en cours d'année, mais une très nette économie au bout du compte.

Le prélèvement pour dépenses d'investissement : tout naturellement, le reliquat des recettes sur les dépenses de fonctionnement s'inscrit en investissement pour participer, avec les autres recettes, au remboursement en capital des emprunts, à la réalisation de travaux neufs et de grosses réparations ainsi qu'à l'acquisition de biens matériels ou immobiliers. C'est ainsi qu'ont été retenus par le conseil municipal en 1995 : la participation à l'étude sur l'église et aux constructions de la SA HLM dans le lotissement, la rénovation d'une salle de classe, la réparation du mur du cimetière, des travaux importants de voirie, l'acquisition d'une tondeuse et de parts dans les jardins familiaux.

EN CONCLUSION

Cette approche de la comptabilité communale montre que, si la situation est équilibrée, il convient de rester vigilant et de vérifier fréquemment que les dépenses n'augmentent pas plus rapidement que les recettes, ce qui est évidemment la règle à observer par toute entreprise. Pour consolider les résultats et éviter toute surprise (une dépense imprévue est toujours possible), quelques « pistes », outre une pause dans les investissements, seront examinées par la commission des finances : dans les recettes, l'optimisation des produits de l'exploitation et du domaine, la mise à niveau des recettes fiscales par rapport à la moyenne départementale, la révision des données servant à fixer la dotation globale de fonctionnement. Dans les dépenses, l'encadrement des fournitures, des travaux d'entretien et des participations, la révision de certains contrats et de la contribution communale à l'assainissement, ainsi que la renégociation de quelques emprunts (taux, durée). Il s'agit bien sûr de simples suggestions qui méritent réflexion dans la plus totale transparence, comme ont été traitées, depuis bientôt 7 ans, toutes les affaires communales. A cet égard, il est rappelé que la mairie est toujours ouverte à tous pour des discussions constructives. Par ailleurs, pour compléter ou rectifier les graphiques et commentaires succincts contenus dans le présent dossier (omissions ou erreurs sont toujours possibles), la municipalité pourrait envisager d'organiser une réunion d'information avant le vote du budget, c'est à dire courant mars prochain. Tout avis sur cette proposition serait le bienvenu.

EN BREF, LES ACTUALITÉS MUNICIPALES EN 1995

QUELQUES DATES A L'HONNEUR

20 janvier, vœux de la municipalité, en présence des membres du conseil municipal, du personnel communal, des sapeurs-pompiers et des représentants des associations. Remise d'une médaille souvenir par Monsieur le Maire à chacun des membres de la quadrette de la Boule Sarrasine, qui avait eu l'honneur, pour la première fois, d'être sélectionnée pour participer aux Championnats de France à Perpignan, en Septembre 1994. Ce fut aussi l'occasion de remettre à chaque sapeur un superbe pull-over, offert par la commune pour compléter leur tenue réglementaire.

24 mars, soirée du fleurissement, avec la remise des Prix aux lauréats 1994.

1er mai, parution d'un numéro

spécial «Uchizy, les nouvelles». Au sommaire, la fête du 1er mai, la commémoration du 8 mai, la fermeture du Combarrier et des informations diverses.



8 mai, célébration de la victoire du 8 mai 1945, avec le concours de la Fanfare de Lacrost.

11 juin, élections municipales : un seul tour de scrutin.

17 juin, installation du nouveau conseil municipal et des commissions.

19 juillet, le jury du comité départemental du fleurissement visite notre village fleuri.

20 juillet, c'est au tour du jury régional.

27 juillet, le jury communal fait la tournée de tous les fleurissements individuels pour établir le palmarès publié sur ce bulletin.

11 novembre, commémoration de l'Armistice de 1918, dans la cour de la mairie, puis devant le monument aux Morts et au Cimetière, avec la participation des enfants des écoles, des sapeurs-pompiers, et de nombreux habitants du village. Le Mémorial des Enfants d'Uchizy morts à la guerre, véritable trésor du souvenir, est resté à sa place d'honneur, dans le hall de la mairie, fleuri et pavoisé, accessible à tous ceux qui souhaitent l'honorer.

Les réalisations diverses de 1995

A la mairie, mise en service de la salle des archives. La mairie avait grand besoin d'agrandir son espace vital pour permettre aux secrétaires d'assurer leur service dans de bonnes conditions. A cet effet, une pièce de l'ancien logement de fonction de l'école avait été récupérée et attendait d'être aménagée. Ce qui a été fait en fin d'année dernière, pour un coût très modique. Papier peint fleuri offert par l'entreprise Dumazot et posé par les employés communaux, luminaire et prise de courant fournis et installés gratuitement par l'entreprise Jeandin, mobilier issu de la maison de feu Pierre Mérieux, offert à la commune par sa fille. Que tous soient ici remerciés.

En début d'année, la nouvelle salle des archives était devenue fonctionnelle, pour classer ou consulter tous les documents administratifs, servir de bureau d'appoint et enfin donner aux nombreux particuliers en quête de généalogie familiale la possibilité de faire des recherches dans les plus anciens registres d'état-civil. A la suite de la rénovation de la salle du conseil et de la création du bureau du maire, c'est une étape de plus dans le réaménagement des locaux de la mairie. Il reste encore à faire le secrétariat et le hall d'entrée, qui ont aussi bien besoin d'être rafraîchis... quand le budget le permettra.

Dans les bâtiments de l'école, des travaux ont été réalisés dans les sanitaires de l'école maternelle (WC, mitigeur des lavabos) par l'entreprise Benech, avant la rentrée d'automne, pour un coût de 3 315 Frs TTC. Pour renouveler ou compléter l'équipement literie de la



classe, toujours à la maternelle, 2 lits pliants, 10 couvertures, 8 draps et alèses confectionnés par Mme Spanu, couturière au port, ont été achetés, pour un montant total de 2 964 Frs TTC.

A l'école primaire, le plafond de la classe de Mme Michaud (endommagé en début d'année à la suite d'une fuite d'eau dans le logement situé à l'étage), a été réhabilité par l'entreprise Dumazot, ainsi que les murs de la classe. En août, pose d'un plafond suspendu avec isolant phonique améliorant considérablement l'acoustique de la salle. Pendant les vacances de la Toussaint, pose de 18m2 de soubassement à la base des murs est et ouest, réfection des peintures murales, dont une partie réalisée en peinture pailletée plus résistante. Le coût total des travaux, incluant le remboursement des assurances à la Mairie pour dégât des eaux, s'élève à 24 587 Frs TTC.

Travaux de voirie : courant août, un important programme de réfection de chaussées a été réalisé par l'entreprise SN2V de Vonnas (01) : la route de l'Orme, la rue de Quentin, les rues du Quart Guerbet, au Pré, soit une longueur de chaussée de 1 275 mètres, pour un coût global de 110 650 Frs TTC. Il reste en projet prioritaire à s'attaquer à la réfection (tant attendue par de nombreux usagers !) de la route de Plottes, dite aussi route du Bas de Fa, depuis La Tranchée jusqu'à la limite communale Uchizy-Plottes. Mais il faut savoir que le devis s'élève hélas à 200 000 Frs pour la seule portion de cette route située sur Uchizy, et que les travaux doivent nécessairement être envisagés dans un même programme pour Uchizy et Plottes. Autant dire qu'il nous faudra patienter encore un certain temps et rouler sagement.

1995... PÊLE-MÊLE

Combarnier

A partir du 1er juin, l'entrée de l'ancienne décharge a été fermée par une chaîne cadenassée, fixée sur deux poteaux métalliques, don du GAEC Talmard et scellés dans le béton par l'entreprise Bertolini. La circulation sur le chemin des Condemines a été en même temps interdite aux véhicules non autorisés. L'accès de la décharge est depuis strictement réservé au dépôt de déblais ou gravats, et à l'usage exclusif des artisans et habitants d'Uchizy. La clé est à demander au secrétariat de la mairie. Au bout de 6 mois de ce fonctionnement, force est de constater que cette mesure draconienne s'est révélée fort salutaire : finies les montagnes de déchets de toutes sortes qui s'accumulaient chaque semaine, venant de partout ! A part quelques irréductibles qui jettent maintenant leurs déchets devant l'entrée fermée, les habitants d'Uchizy ont approuvé cette décision et bien accepté cette nouvelle discipline. Dans un avenir proche, de nouvelles dispositions de collecte sélective permettront à chacun de déposer en un lieu commode vieux mobilier, ferrailles, huiles de vidange, piles usées, etc... Toute la population sera informée en temps utile.

Le plan Vigipirate

Depuis la mi-septembre, l'application des consignes de sécurité aux abords de l'école oblige à interdire la circulation pendant les heures de classe sur une partie de la Rue des Fossés. Cette mesure entraîne une contrainte peu agréable pour les riverains de cette rue, comme pour les usagers, en particulier les parents d'élèves. Merci à chacun d'en supporter le désagrément, ainsi qu'aux enfants, qui résistent à l'envie de casser la banderole à chaque passage... ! Merci à l'entreprise Bertolini de mettre obligeamment à notre disposition les panneaux nécessaires, pour une durée tout à fait indéterminée.

Le mur du Cimetière

Dans la partie qui menaçait de s'écrouler sur les tombes, le mur du cimetière sera prochainement reconstruit par l'entreprise Bertolini. Le cimetière, surplombant à cet endroit la route d'un mètre environ, l'ouvrage nécessitera de profondes fondations en béton. L'aspect final du nouveau mur restera identique à l'ancien. Quelques données techniques : longueur de la partie à reconstruire : 20 m
hauteur du mur depuis le niveau de la route : 2,8 m
volume des fondations nécessaires : 7 m³
Le montant du devis s'élève à 85 104 Frs TTC.

Le camping EDF (CCAS)

Depuis sa création, le camping EDF fonctionnait seulement comme camp de passage. Il est devenu camp de séjour depuis l'été dernier, et a été inauguré officiellement le 1er juillet. On ne peut que se réjouir des excellentes relations qui se développent entre le camping EDF et notre commune, relations qui ne peuvent être que bénéfiques aux commerçants, artisans, viticulteurs, ainsi qu'à l'ensemble de la collectivité. D'ailleurs, la concertation se poursuit entre la Municipalité et les responsables du Camping pour étudier les possibilités de son extension.



Lutte contre l'érosion des sols

Après la réussite totale du premier programme de lutte contre l'érosion (secteur des Condemines, rue Girard et Corcelles), il reste à réaliser le programme du secteur de la Martine et des Ravières. Ce programme reste à l'ordre du jour et va entrer en phase finale de l'étude avant sa mise en chantier.

Le gaz naturel à Uchizy ?

Le questionnaire adressé aux habitants d'Uchizy l'été dernier pour connaître leur souhait d'utilisation du gaz naturel dans l'hypothèse d'installation d'un réseau sur la commune a reçu un accueil très favorable, puisque 80 foyers envisagent de s'y raccorder. La municipalité a donc demandé à GDF de poursuivre l'étude préalable.

LES TROIS DERNIERES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 juin 1995 :

Election du maire et des adjoints suite à l'élection municipale du 11 juin - Election des délégués aux différents syndicats.

Séance du 6 juillet 1995 :

Etablissement de la liste des travaux de voirie à réaliser en 1995
Demande de réalisation et de financement, au Syndicat d'Electrification du Mâconnais-Beaujolais, de l'extension du réseau électrique situé «A la Terre Audy»
Reconduction de la convention relative au renouvellement systématique de l'éclairage public -
Vote du montant des indemnités du maire et des adjoints -
Montant de la portion de foin et de la taxe d'affouage et établissement de la

liste des bénéficiaires -
Présentation des dossiers en instance Répartition des membres du conseil municipal en commissions de travail -
Vote des délégations au maire.

Séance du 18 octobre 1995 :

Vote du budget supplémentaire 1995
Décision de réfection du mur du cimetière -
Décision de rénovation d'une salle de classe -
Vote de l'indemnité de conseil au percepteur pour la durée du mandat -
Annulation de l'exonération de la taxe d'assainissement, contraire aux textes légaux -
Etude des modalités d'application d'une taxe de séjour à insérer au budget primitif 1996 -
Calcul de la part de chauffage incombant au locataire du logement «école» et établissement d'une nouvelle conven-

tion pour la location de ce logement
Acceptation du transfert du siège du Syndicat d'Electricité Mâconnais-Beaujolais, suite à l'élection du nouveau président -
Intervention auprès des Services de la Navigation pour fixer définitivement les règles de gestion du chemin de halage -
Proposition d'acquisition d'une parcelle «En Monthieux», afin de solutionner la question de l'évacuation d'eau -
Location d'un terrain communal à l'Amicale des Chasseurs, sous statut d'occupation précaire révoquant sans délai ni indemnité -
Report de la coupe du bois prévue en 1996 -
Accord de gratuité des photocopies pour Les Amis de la Musique -
Etude de mise à disposition de bennes à encombrants avec le SIVOM Bresse-Tournugeois.

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Elles sont cinq bibliothécaires, bénévoles et contentes : elles aiment les livres, et elles aiment partager avec d'autres le plaisir de lire. La bibliothèque reçoit de la mairie une somme annuelle de 1 800 Frs. Cette année, on l'a consacrée à l'achat de livres parus récemment. Les livres pour adultes, 800 environ regroupent documents, histoire générale ou locale, biographies et bien sûr romans classiques, nouveaux, policiers... Ils proviennent en général de dons (que les donateurs soient remerciés) et de la bibliothèque de Tournus (environ 200, qui se renouvellent tous les six mois).

On compte 211 inscrits, dont des enfants. Trois classes viennent avec les maîtres une fois par semaine. Les enfants empruntent des livres, les petits de la maternelle apprennent à les manipuler, à les regarder. Un fonds «ancien» de 700 livres a été cette année soigneusement inventorié (3 tampons : mairie d'Uchizy,

Bibliothèque Municipale et Amicale des Anciens Elèves) et des livres sans tampon, en provenance sans doute d'une bibliothèque scolaire.

Ces livres, dont les dates approximatives peuvent s'étaler de 1814 à 1950, sont rangés par caisses numérotées, donc facilement retrouvables. Les plus classiques, les moins fragiles, ont été mis en circulation. Certains de ces livres anciens sont beaux ; on peut en imaginer l'exposition. Le local est petit, mais agréable, bien aménagé en rayonnages construits en partie par les messieurs de l'atelier «menuiserie» du club Rencontre et Sympathie. Ils continuent à tra-

vailer pour nous, et nous les en remercions. La bibliothèque, salle du Donjon, est ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h45. L'inscription et le prêt de livres sont gratuits. Des livres en gros caractères peuvent intéresser les yeux fatigués. Soyez tous les bienvenus.



rencontre des bibliothécaires du canton, à Uchizy

LES TOUT-PETITS DE L'ECOLE MATERNELLE...



L'année scolaire 1994-1995 à l'école maternelle s'est déroulée au rythme des rencontres avec les petits amis de Saint-Martin Belle Roche.

Durant cette année, les petits Chizerots ont échangé avec les petits Saint-Martinois des lettres, des jeux, et les enfants se sont rencontrés trois fois pour faire connaissance, découvrir l'école, le village, assister à un spectacle de marionnettes.

Fin Juin, les deux classes sont allées pique-niquer à la Roche de Solutré et ont escaladé la Roche jusqu'au sommet.

Une autre activité, menée en parallèle avec d'autres écoles maternelles (Crêches-sur-Saône, Camille Claudel et Grand-Four à Mâcon, Saint-Martin-Belle-Roche, Cruzilles-les-Mépillat) a permis aux enfants d'Uchizy de découvrir à l'école une collection de tableaux peints par C. Leunens, professeur d'Arts Plastiques à l'IUFM de Mâcon.

Cette collection de toiles a débouché sur des activités plastiques et des productions réalisées par les enfants.



Et c'est en fin d'année scolaire

que les enfants de toutes les écoles maternelles, ainsi que de nombreux parents, ont pu visiter à la Salle du Donjon une exposition où se côtoyaient les tableaux de C. Leunens et les réalisations des enfants de toutes les écoles participantes.

Pour l'année 1995-1996, la correspondance scolaire avec la classe de Saint-Martin-Belle-Roche va se poursuivre et donnera lieu à des rencontres sportives et culturelles entre les classes maternelles.



LES PLUS GRANDS DE LA PRIMAIRE...

L'arrivée d'un nouvel enseignant : c'est fin juin que Monsieur Michaud, après 24 années passées à Uchizy, a fait valoir ses droits à la retraite. L'école a donc accueilli son nouveau directeur, Monsieur Grillet, qui enseignait à Farges depuis vingt ans déjà. Un petit bouleversement pour notre école qui connaît une grande stabilité de son personnel.

Des effectifs stables : l'école d'Uchizy compte cette année 69 élèves répartis en trois classes :

21 enfants de 3 à 5 ans en maternelle sous la tutelle de Madame Guichard,

21 enfants de CP et CE1 sous la houlette de Madame Michaud,

enfin, 27 «grands» de CE2 et des CM 1 et 2 sous la direction de Monsieur Grillet. Les effectifs sont quelque peu chargés dans la troisième classe qui comporte 3 niveaux, et cette tendance devrait se maintenir encore quelques années ; le seuil des 32 ou 33 élèves devrait être atteint.

Un enseignement actualisé : chaque nouvel enseignant amène avec lui des habitudes nouvelles, une dynamique, une autre approche de la



classe. Ainsi, et conformément aux programmes actuels, les enfants d'Uchizy suivront dorénavant un enseignement de langues vivantes dès le CE2.

Cette année, tous les élèves suivent ce pré-apprentissage de l'anglais, qui durera trois ans. On parle déjà de l'étude de l'allemand sur un cycle de trois ans, jumelage oblige. L'informatique aussi va faire son entrée à l'école, avec l'utilisation de traitements de textes par les enfants, la réalisation de journaux scolaires, la tenue de la comptabilité de

la «Caisse des Ecoles»... Un effort tout particulier est engagé sur le renouvellement des manuels scolaires, avec l'achat de nouvelles collections, de fichiers...

Des projets de toutes parts : l'année est à peine ébauchée, que de toutes classes fument des projets divers et variés ; rencontre inter-écoles en maternelle avec le groupe de Saint-Martin-Belle-Roche, avec des

jeux d'opposition, du théâtre, de l'athlétisme... séjour court à la Grange-Rouge à La Chapelle Naude pour les moyens qui feront une mini-classe patrimoine, enfin séjour plus sportif et culturel pour les grands qui passeront quelques jours en montagne, à la découverte de la faune, de la flore et des richesses du milieu alpin...

Des locaux aménagés : cette rentrée scolaire a vu également un certain nombre de travaux entrepris : réfection d'une salle de classe, étude sur la sécurité dans l'établissement, un Conseil d'Ecole a permis de mettre en évidence un ordre de priorité des futurs travaux à engager. Le matériel audio-visuel sera prochainement installé dans la salle de cantine, afin que toutes les classes puissent utiliser sans problème diapos, films, télévision, cassettes vidéo.

Un nouveau climat s'instaure : le comité de parents nouvellement élu et l'équipe éducative, conscients de leurs rôle et responsabilité, se sont résolument engagés à unir leurs efforts avec l'équipe municipale dans la voie de la transparence, du dialogue, afin que les petits Chizerots tracent au mieux leur chemin, dans ce XXI^{ème} siècle désormais si proche.

UN NOUVEAU DIRECTEUR D'ECOLE

Né le 10 octobre 1954 à Mâcon, Bernard Grillet fait ses études primaires à l'Ecole annexe, puis passe quatre années au Collège de la Préfecture de Mâcon. Il réussit en troisième le concours d'entrée à l'Ecole Normale et continuera ses études au Lycée Lamartine. Il obtient en 1973 son baccalauréat littéraire et passera ensuite deux années à l'Ecole Normale. En 1975, il sort 3^{ème} de sa promotion. C'est alors qu'il demande un poste en zone rurale sur le Val de Saône, et qu'il obtient sa nomination à l'école de Farges. Il s'installe dans ce village, aura trois filles, qui auront leur père comme seul instituteur.

Entrepreneur, organisateur, d'un caractère très affirmé, il crée en 1977 la chorale des «Baladins» qui compte aujourd'hui 80 participants. Ayant le sens de la collectivité, il organise chaque année des voyages qui mèneront enfants ou adultes aux «quatre coins» de l'hexagone, et dans un certain nombre de destinations plus lointaines.





4 et 12 juillet...

Mlle Grimaud, dynamique directrice de la CCAS, propose à ses vacanciers et aux chizerots des spectacles (animations sur la place de l'Église, concerts...).



24 mars..

Soirée du fleurissement. Plus nombreux chaque année, les chizerots viennent recevoir leur récompense.



25 février...

Délégation d'Harthausen (choucroute du Comité de Jumelage, préparée par nos amis allemands.



6 janvier...

Remise des pull-overs à nos dévoués pompiers.



8 mai...

Fanfare de Lacrost, pompiers et une assistance nombreuse commémorent le cinquantième de la Libération.



19 mars..

Matinée costumée des Amis de la Musique. Clowns, princesses et autres personnages étaient au rendez-vous pour cet après-midi récréatif.



21 octobre...

Salle comble pour le spectacle de la troupe locale «Les Anonymes». Un succès mérité.



1^{er} juillet

La CCAS n'est plus seulement un camp de passage ; elle est également un camp de séjour. Pour son inauguration, Monsieur le Maire et les Chizerots sont cordialement invités.



2 décembre...

Les Pompiers se retrouvent toujours avec plaisir à l'occasion de leur banquet annuel.



18 février...

Journée des conscrits. La classe en 5 pose pour la traditionnelle photo.



16 décembre...

Participation enthousiaste des enfants de l'École au spectacle très réussi de l'arbre de Noël.

FLEURISSEMENT COMMUNAL... UCHIZY REMPORTE SA DEUXIÈME FLEUR



Depuis la Toussaint, le tout nouveau panneau près du Monument aux Morts nous annonce fièrement ce titre de «village fleuri ❀❀», avec le grade de deux fleurs, qui vient d'être attribué à Uchizy par le Comité National pour le Fleurissement de la France. Heureuse surprise, d'autant plus grande que cette 2^e fleur était vraiment inattendue, si peu de temps après l'obtention de la 1^{ère} fleur en 1993.

Une autre grande surprise était réservée à la délégation chizerote présente à la remise des prix du Concours Départemental, le 8 décembre dernier à Prissé. Uchizy, classé hors concours comme en 1994, recevait en outre le premier prix départemental du fleurissement de printemps.

Belles récompenses, mais tellement méritées !

Il est vrai que notre village n'a jamais été aussi bien fleuri que cette année, depuis les premières fleurs de printemps jusqu'aux gelées de novembre. Les gens du voisinage, les touristes nous le répètent : «quelle chance d'avoir un si beau décor». Et lorsque l'hiver est là, comme il nous manque et comme nous avons hâte de le retrouver dès les premiers beaux jours...

Nous savons bien qu'il ne suffit pas d'un coup de baguette magique pour faire sortir de terre cette multitude de fleurs qui nous enchantent.

Nous savons bien qu'il faut beaucoup de temps, de travail et de talent pour obtenir ces splendides jardinières et massifs, merveilles fragiles qu'un orage ou un acte de malveillance peuvent anéantir en un instant.

Oui, vraiment, quelle chance que la nôtre d'avoir un «Joanny le jardinier» qui, du 1^{er} janvier au 31 décembre, sème, repique, plante, arrose, tuteure, entretient, sans trêve ni repos, passionnément, et nous le savons bien aussi, tout à fait bénévolement, pour la gloire d'Uchizy et notre plaisir à tous...

Quelle chance aussi d'avoir avec lui cette petite équipe dévouée pour le seconder en pleine saison du fleurissement, par exemple pour assurer dès la pointe du jour le long et fastidieux travail de suppression des fleurs fanées.

Quelle chance encore d'avoir un service «espaces verts» communal de qualité en la personne des deux employés communaux qui, très consciencieusement, entretiennent les gazons, les abords et les rues, bêchent et arrosent les massifs.

Savez-vous que le fleurissement communal 1995, printemps-été, a nécessité 9 575 plantes diverses, dont 8 700 produites par notre maître-jardinier ? En comparaison, pour l'an dernier : 8 700 plantes au total, dont 1 400 achetées.



Et savez-vous combien d'espèces et variétés de plantes entrent dans le fleurissement d'Uchizy ? Beaucoup assurément. Ce pourrait être l'objet d'un concours «de curiosité et d'observation» pour l'an prochain...

Il faut savoir encore que ce titre envié de «village fleuri ❀❀» est aussi largement mérité par les nombreux chizerots qui fleurissent leur maison, fenêtres, balcon, cour ou jardin. Fleurissement communal et fleurissement des particuliers sont très complémentaires et contribuent ensemble à l'embellissement de tout le village. Le jury départemental comme le jury régional



apportent beaucoup d'attention à cet équilibre, tant il est vrai qu'il est un signe d'accueil et d'ouverture, ne serait-ce qu'au niveau du tourisme.

Comme on le verra plus loin, le palmarès du jury communal est en effet très abondant. Sur les 141 fleurissements individuels répertoriés, 99 ont été classés, dont 17 inscrits au Concours Départemental. Deux d'entre eux ont été primés : Guy Canard, classé «hors-concours» et Joanny Baudras, 2^e prix de l'arrondissement de Mâcon. Les autres candidats n'ont pas démerité et leurs efforts seront bien un jour récompensés. Qu'ils soient tous vivement félicités et remerciés.

Alors, ne boudons pas notre plaisir collectif : nous, les habitants d'Uchizy, sommes aux premières loges de ce spectacle multicolore, chatoyant et à chaque saison renouvelé.

On dit que la musique adoucit les mœurs... Et les fleurs ? Avec leur infinie variété de coloris, leur gaieté, leur poésie et leurs messages d'amour n'adouciennent-elles pas notre vision du quotidien, n'apportent-elles pas plus de soleil dans notre vie ?

FLEURISSEMENT DES CHIZEROTS EN 1995

Le jury communal (Marie-Claire Brunet, Michèle Jouveaux, Renée Gonnaud, Yvette Bièvre-Poulallier, Arsène Gonnaud, Georges Galland et Paul Baudras) a sélectionné, le 27 juillet dernier, le palmarès communal du fleurissement, pour toutes les catégories représentées au concours départemental. A noter cette année le nombre croissant de fleurissements individuels visités : 141, contre 127 en 1994. Les noms précédés de la petite fleur ❀ sont inscrits au Concours Départemental, diapositives à l'appui.

MAISONS AVEC JARDIN TRÈS VISIBLE DE LA RUE

- ❀ André Canard, rue de Mercey
- ❀ Arsène Gonnaud, route de Chardonnay
- ❀ Pierre Bertolini, rue du Pilori
- ❀ Andrée Péchoux, place des Dîmes

Maurice Bouillon, rue du Puits
 Guy Canard, rue du Pilori
 Gérard Chaudagne, place de l'Étang
 Jean Gallorini, rue des Ravières
 André Duthion, route de Mercey
 Marie-Claire Brunet, Les Verchères
 Christiane Jeton, rue du Pilori
 Jean-Marie James, rue du Puits
 Jean Lombard, rue Maréchal
 Roland Jeandin, rue Maréchal
 Robert Vinois, place des Dîmes

Mention à Jacky Meleck, Andrée Auboeuf, Raphaël Sallet, Maurice Voir, Simone Gudefin, Robert Jean, Robert Brusson, Albert Bélange, Arlette Guichard, André Morier, Christian Derrissard, Gisèle Martin, Fernand Sempiana, Marie-Jeanne Spanu et Marcel Lécuelle.

Encouragements à Maryvonne Touchet et Monique Bertrand.

COUR COMMUNE FLEURIE

❀ Cour commune rue Girard (Colette Danancher, Jeanne Geoffroy, René Corlin et François Terret)

Cour commune rue Girard (Lucien Guyonnet, Jean-Claude Jacquier, M. Depallens)

Cour commune rue de Quentin (René Pradier, Joseph Ville, Marguerite Matthieu).

DECOR FLORAL SUR LA VOIE PUBLIQUE

- ❀ Joanny Baudras, rue de Mercey
- ❀ Eugène Di Lorenzo, place du Temple
- André Canard, rue de Mercey
- Marie Ledur, rue Maréchal
- Guy Pernot, place des Dîmes
- Georges Schori, rue des Forgerons
- Alphonse Rochette-Bry, rue du Pilori
- Archibald Ganslmayr, rue du Puits

Mention à Hortense Thévenard, Marie-Louise Clayet, Geneviève Chevelus, Marthe Lagay, Alain Fleury, Pierre Bonnardin, Gabrielle Jannet.

Encouragements à René Penin, François Parnotte, Louis Jullin, Geneviève Dansin

BALCON OU TERRASSE

- ❀ Marcel Chaudiot, rue du Puits
- ❀ Marcel Cornutrait, place de la Fontaine
- ❀ Michel Jannet, rue de Quentin
- ❀ Roland Bertolini, rue du Pilori

Robert Commerçon, place des Dîmes
 Christian Bourdon, à la Martine
 Etienne Cornutrait, rue Maréchal
 Roger Marpaud, rue au Pré
 Patrick Michoud, rue Girard
 Michel Pelletier, rue du Puits
 Jean-Marc Piponnier, rue du Bief

Mention à Roger Jouveaux, Luc Peeters, Christian Sallin, Jean David, Paulette Guyonnet, Bernard Marpaud, Claude Benoît, Léa Morié et Gabriel Tournier.

Encouragement à Francisco Debarros et Christian Blanchard.

CAMPING

- ❀ Camping CCAS, Francine Grimaud, route de Plottes
- ❀ Camping Nationale 6, Jacqueline Dumontet, au Port

EXPLOITATION AGRICOLE

❀ Roger Gaudez (rue Maréchal) et ❀ Paul Talmard (route de Chardonnay) : ex-aequo

Mention à Jean-Jacques Richy, Roger Thévenard et Jean-Pierre Lafarge.

HÔTEL-RESTAURANT

❀ Café-restaurant du centre, Alphonse Stéphan, place de la Fontaine
 Les Amis de la Route, RN6

Mention à l'hôtel du Nord (André Piponnier) et à l'hôtel du Lion d'Or (Muriel Bellasi)

COMMERCE

❀ Boulangerie Carillon, rue du Pilori
 La Poste (Georges Galland), place du Donjon

CAVEAU DE DEGUSTATION

Mention à Philibert Talmard, rue des Fossés

GITE RURAL OU CHAMBRE D'HÔTES

Mention à Annick et Gérard Sallet, rue du Puits

MIEUX CONNAÎTRE UCHIZY

Quand on habite un petit village comme Uchizy, on pense, assez naturellement, en connaître tous les aspects : géographie, artisans, population, patrimoine... Et cependant, ce qui va suivre va peut-être vous faire découvrir une réalité parfois surprenante, ou tout au moins, vous apporter quelques précisions. Voici donc quelques informations qui nous ont semblé intéressantes et peut-être utiles.

Un peu de géographie...

La commune d'Uchizy a une superficie de 1 275 hectares, dont 1 080 en terres, prés, vignes et vergers, bois... Le reste, d'environ 200 hectares, concerne le bâti et la voirie. La dite voirie est assez importante, avec 42 km de routes et chemins communaux, et une quinzaine de kilomètres en routes départementales ou nationales. Peu de petites communes sont, comme Uchizy, traversées à la fois par une rivière importante, une grande ligne ferroviaire, une route nationale et une autoroute.

Un peu de démographie...

Le recensement de 1990 a donné le chiffre de 629 habitants. Aujourd'hui, l'évaluation officielle est de 670 habitants, ce qui démontrerait une vitalité très satisfaisante. La population féminine l'emporterait légèrement avec 53 % contre 47 % pour les hommes. Les âges moyens seraient de 41 ans pour les dames et de 39 ans pour les messieurs, d'où une relative jeunesse de la commune.

Un peu d'économie...

On trouve à Uchizy 1 boucher-traiteur, 3 boulangers, 1 tabac-journaux, 1 laiterie, 5 cafés (dont 4 font restaurants et 3 hôtels).

L'artisanat est également assez important, avec 2 maçons, 1 plâtrier-peintre, 2 électriciens, 1 plombier-chauffagiste, 1 fabricant d'équipement mécanique, 1 marbrier et 1 transporteur. A ceux-ci il faut ajouter 2 sociétés de distribution (adoucisseurs d'eau et matériel de carrières) et, sur un plan plus artistique, un tisseur et un potier.

15 agriculteurs, réunis dans un syndicat agricole, 3 GAEC et 1 EARL) constituent évidemment l'activité principale du village, sans oublier les deux campings et le poney-club.

Un peu de patrimoine

Le patrimoine communal se compose, pour ce qui concerne les bâtiments : de l'immeuble de la mairie, avec l'école primaire, un logement et un garage, de l'immeuble de l'école maternelle, avec la cantine, de l'égli-

se et de la chapelle, de l'immeuble de la Poste, de la salle communale et de la salle du Donjon, de la salle de l'abribus place de la Fontaine, de l'atelier-garage, des deux lavoirs, et de la maison Bressieux.

Pour ce qui concerne les terrains, la commune est propriétaire de 118 hectares sur son territoire, dont 51 en location, et de 150 hectares sur Arbigny, tous loués.

Un peu de ressources humaines...

6 personnes travaillent actuellement pour la commune, sous des régimes divers. Mesdames Lafarge, agent administratif, Puget, agent spécialisé école maternelle, Bourdon, agent de service (mairie et école), Boudier (CEC), Messieurs Meleck et Prevel (agents de voirie à temps complet).

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

La Boule Sarrasine (R. Bertolini)
 Les Amis de la Musique (M. Menzago)
 Le Comité de Jumelage (M.C. Brunet)
 L'Amicale des Chasseurs (C. Derrissard)
 Club Rencontre et Sympathie (P. Baudras)
 Union Sportive Sarrazine (G. Mazoyer)
 Restaurant scolaire (G. Lazar)
 Coopérative Scolaire (B. Grillet)
 Anciens Combattants et Victimes de guerre (J. Gautheron)
 FNACA (A. Marpaud)

Comité des Fêtes (M. Cintas)
 Comité cycliste (P. Bertolini)
 Loisirs Chizerots (J. Raynaud)
 Entente Boxers d'Uchizy (P. Muller)
 La Calaneu (B. Large)
 Les Anonymes (M.L. Noblet-Chandelier)
 Antenne Solidarité Partage (M. Cornu)
 Saint-Pierre (H. Déchelette)
 Syndicat Agricole (R. Jouveaux)
 Syndicat d'Élevage (J.P. Lafarge)
 ASA (P. Talmard)

BIENVENUE ET VIF SUCCES...



... Au poney-club

Sur un terrain d'une superficie de 2ha50, au lieu-dit «Les Bouthières», François Grand, propriétaire, et son moniteur et cavalier Rodolphe Vedrines, permettent aux adeptes des plaisirs équestres de pratiquer diverses activités, telles que l'enseignement de l'équitation, promenades équestres et baptêmes en poney.

Le centre est ouvert tous les jours pendant toute l'année, et peut assurer par ailleurs l'élevage, les pensions et les débousses... bref, tout ce qui touche au cheval.

Côté équipement : un bâtiment de 1 000 m² avec manège couvert et 15 boxes à chevaux. Parmi les projets de ce tout nouveau poney club, l'organisation de randonnées sur plusieurs jours.

... A l'Hôtel de la Gare...

L'hôtel de la Gare a réouvert ses portes depuis février 1994.

A l'enseigne d'Eric et Christelle, Mr et Mme Bernollin, originaires d'outre-Saône, espèrent beaucoup relancer l'activité de ce restaurant fermé pendant de longues années.

Avec leur gentillesse, dans un cadre sympathique, ils nous proposent leurs grenouilles fraîches, les moules-frites, ainsi que les repas-pensionnaires, ils comptent sur la clientèle de passage, les gens du village, mais aussi sur le développement artisanal et touristique local.



... A la société de transports

Profitant de la disponibilité d'un local situé rue du Pilory, Thierry Juveneton, venant de Viré, a choisi Uchizy et la proximité de l'axe routier RN6 pour implanter sa société de transports. Assisté de sa secrétaire, Mme Bourgeois, il gère cette entreprise créée en mai 95, qui dispose d'une quinzaine de camions de gros tonnages, effectuant des trajets sur des lignes régulières, principalement à travers l'Europe.

Afin de se fixer définitivement dans notre commune, Monsieur Juveneton est à la recherche d'un emplacement pouvant servir de garage et de parking ainsi que d'une maison d'habitation.



... A SOLEM

Cette société dirigée par Mr Lemierre, créée en juillet 1995, a pour vocation la vente, l'installation et l'entretien de matériel de traitement de l'eau pour les habitations particulières. Son champ d'action est la Saône-et-Loire et l'Ain. SOLEM a un contrat d'exclusivité avec PERMO, qui est le 1^{er} constructeur français de matériel de traitement de l'eau aussi bien pour les collectivités que pour les habitations particulières (anticalcaire et purificateur).

Aujourd'hui, SOLEM comprend trois salariés et devrait, dès début 1996, passer à cinq salariés.



... A Colette Houtmann

Céramiste depuis 20 ans, Colette Houtmann s'intéresse plus particulièrement, en plus du modelage de vases et de statuettes en grès, à la recherche sur la création des émaux et leur travail.

Installée auparavant à Senozan depuis 1976 avec son collaborateur Jacques Donjon, elle a immigré à Uchizy et après plus d'un an de restauration du site, a inauguré le 2 avril dernier son atelier et sa salle d'exposition.

Un autre magasin à Tournus, près de l'abbaye, expose ses œuvres aux formes et aux couleurs remarquables.

LOISIRS CHIZEROTS

Loisirs Chizerots a fait son assemblée générale le 17 octobre 1995. Un nouveau bureau a été élu : Présidente : Josiane Raynaud (85 40 54 98) ; Secrétaire : Marie-France Talmard (85 40 56 97) ; Trésorier : Thierry Menzago (85 40 51 19).

Les cours de gymnastique ont repris depuis le jeudi 16 novembre. Ils se déroulent les jeudis, de 19 à 20 heures. Si vous êtes intéressés, il n'est jamais trop tard pour s'inscrire. Prenez contact avec la secrétaire, ou présentez vous à la Salle du Donjon le jeudi, à 19 heures.

D'autre part, nous aimerions poursuivre les activités des «petits bricoleurs», avec les enfants de l'école primaire, et peut-être aussi élargir celles-ci par des visites auprès des artisans d'Uchizy : poterie, tissage, sculpture, peinture, aquarelle, etc... et aussi de nos commerçants : boulangerie, pâtisserie, etc... afin de leur faire mieux connaître les richesses de notre village et la manière de travailler de chacun. Nous avons adressé un courrier en ce sens, mais une seule réponse favorable nous est parvenue.

N'hésitez pas à prendre contact si vous désirez nous voir poursuivre cette idée, ou si vous avez d'autres idées à développer.

Nous avons aussi besoin de volontaires pour encadrer nos jeunes enfants lors de ces activités.

Il n'est pas encore trop tard pour inscrire vos enfants.

Ensuite, une nouveauté à inscrire dans vos tablettes : des billets de cinéma à prix réduits pour La Palette de Tournus sont à votre disposition chez la secrétaire de Loisirs Chizerots.

Tous les membres de l'association «Loisirs Chizerots» vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 1996 et souhaitent vous voir venir rejoindre les quelques participants inscrits à ce jour pour l'une ou l'autre des activités citées ci-dessus.

SAINT-PIERRE D'UCHIZY

L'association Saint-Pierre d'Uchizy a cherché tout au long de cette année 1995 à rester fidèle à son but qui, faut-il le rappeler, est de veiller à la sauvegarde de l'église Saint-Pierre et de sensibiliser la population à ce projet. Pour cela, elle a eu la chance d'accueillir dans l'église même d'Uchizy :

le 13 mai, la chorale des «Baladins», dirigée par M. Grillet, dont la notoriété n'est plus à faire et qui entraîne avec elle un public nombreux et enthousiaste, ravi de chanter parfois avec les choristes des refrains bien connus de tous. Ce fut, en deuxième partie de cette soirée, au tour de la chorale de Lausanne «Si l'on chantait» de nous entraîner à la découverte de son pays de Vaud.

le 12 juillet, c'est la chorale anglaise «Saint-Georges-School» d'Ascot, composée de très jeunes filles dont le talent n'a pas échappé au public à en juger par l'intensité des applaudissements.

Ces deux concerts offerts à l'association des Amis de la Musique et à l'association Saint-Pierre par M. Grillet et M. Baudras, ont permis le temps de deux soirées d'ouvrir à tous les portes de Saint-Pierre et d'apprécier le bonheur d'être dans un si beau lieu.

Entre ces deux manifestations musicales, dans un tout autre genre, l'association a bénéficié du concours du Dr Tremeau qui, **le 2 juin**, à la salle communale et devant une quarantaine de personnes, a parlé de «l'an 1 000 à Uchizy», une pas-

sionnante évocation des conditions climatiques, démographiques, historiques, qui nous a permis d'imaginer dans quelles conditions, après les grandes invasions et au milieu des luttes seigneuriales, notre église a pris forme dans le village.

La dernière manifestation de cette année 1995 a été de mettre à profit les Journées du Patrimoine :



les 16 et 17 septembre, présentation sommaire sur un panneau d'affichage de «l'étude préalable de restauration du clocher et des extérieurs de Saint-Pierre d'Uchizy». Il s'agit d'une étude commandée par la Municipalité et remise à Monsieur le Maire courant février 95. Il s'agit d'un document très complet n'ayant d'autre valeur que celle de projet, et qui a permis une demande de subvention auprès de l'État

et du Conseil Général. L'église étant classée, 20 ou 25 % du montant des travaux échoira à la Commune. Cette demande de subvention devrait être inscrite en substitution au budget de l'État en 95 ou 96.

Dès que ces subventions seront accordées, la Commune aura alors à s'engager à son tour pour le financement de la part qui lui échoit. Alors les travaux pourront commencer.

Il faut encore ajouter que l'association a eu la chance, pour illustrer ses affiches et affichettes, de bénéficier d'un très beau dessin de l'église de Michel Bouillot, auteur de nombreux livres illustrés par lui-même sur l'habitat rural en Saône-et-Loire.

Vous l'aurez compris, c'est grâce au talent et à la générosité de beaucoup que l'association a pu fonctionner tout au long de l'année. Que chacun en soit remercié ainsi que les 120 adhérents.

Une petite mise au point à propos des adhésions : il est rappelé que le montant de celle-ci est de 30 Francs, et qu'il s'agit d'une adhésion annuelle. Par inexpérience et mauvaise organisation sans doute, l'association n'a pas suffisamment battu le rappel cette année. Les adhésions souscrites maintenant seront donc valables exceptionnellement pour 95 et 96. Elles sont à adresser au trésorier : association Saint-Pierre, Monsieur Jullin, Mairie d'Uchizy, 71700 Uchizy, ou à réclamer aux membres du bureau.

LE COMITE DE JUMELAGE

Bonne année pour notre Comité, qui a débuté avec la traditionnelle choucroute, avec aux fourneaux notre sympathique et infatigable ami Eugen Schreiner d'Harthausen. Une centaine de personnes, dont une délégation de quinze allemands étaient présentes à cette soirée animée par Eddie Wall et son orchestre. Le 25 mars à Dijon a eu lieu l'assemblée générale de l'Amicale Bourgogne-Rhénanie-Palatinat. Nous y avons appris l'ouverture à Mayence (Allemagne) de la Maison de Bourgogne, créée par le Conseil Régional de Bourgogne et le Landstag de Rhénanie-Palatinat. Cette maison est la vitrine de toute notre région aux niveaux touristique, culturel et économique. Il existe déjà depuis 1990 une Maison de Rhénanie-Palatinat à Dijon (21 boulevard de Brosses). Si vous en avez

l'occasion, allez la visiter !

Au printemps, M. Lafaix, de l'ADEMVAL (Association pour le Développement Economique du Mâconnais et du Val de Saône, créée dans le but de nouer des contacts économiques entre les communes de notre région et leurs jumelles de Rhénanie-Palatinat) a été reçu par M. Rimmel, maire d'Harthausen, et son adjoint.

En juillet, 12 jeunes allemands et leurs cinq accompagnateurs sont venus passer une semaine à Uchizy. Hébergement dans les familles. De nombreuses visites dans la région ont été faites. Avant de repartir, le comité les a réunis avec leurs familles d'accueil, pour un sympathique barbecue auquel sont venus se joindre plusieurs jeunes chizerots.

LES ANONYMES SOUS LE FEU DE LA RAMPE

Après un an de répétitions, les Anonymes ont présenté La Perruche et le Poulet, une comédie policière de Robert Thomas. C'était le samedi 21 octobre dernier à la salle des Fêtes d'Uchizy.

Devant une salle comble, les jeunes comédiens ont fait preuve d'un implacable sens de l'humour. Ils méritent tous d'être cités : David Baudras, Sylvain Brunet, Anne-Claire Lardy, Marjolaine Limoge, Guillaume Oriol, Clarisse Temporal, Marianne Temporal et Luc Peeters.

Rendez-vous est pris l'année prochaine.

Les Anonymes, c'est aussi le cirque pour tous, de 7 à 77 ans, tous les mercredis après-midi, de 14h00 à 15h30. Inscriptions sur place.



NOUVELLES DE «LA CALANEU»

En cette période quelque peu troublée, certains penseront que l'environnement ne fait pas partie des préoccupations immédiates des citoyens... Peut-être, mais ne faut-il pas tout de même rester vigilant et s'intéresser de plus près aux problèmes si importants que sont la qualité de l'air et de l'eau, la dégradation de notre patrimoine paysager, la préservation de nos ruisseaux et rivières...

Ces préoccupations sont celles des membres de «La Calaneu», et toutes les personnes sensibles à ces problèmes peuvent les joindre en téléphonant au 85 40 54 64.

Projets pour l'année 1996 :

Reconduction de la marche

Elle aura lieu le 12 mai. Devant le succès grandissant et l'enthousiasme des participants, l'assemblée de la Calaneu a décidé d'organiser cette marche sur une journée. Deux circuits sont à l'étude (25 et 12 km). Nous essaierons d'éviter autant que possible les chemins goudronnés, ce qui n'est pas chose facile sur la commune d'Uchizy. Le repas sera tiré du sac. Brioche et boissons seront offertes à l'arrivée. Plus de détails seront donnés en temps voulu.

Semaine de l'environnement

Les membres de la Calaneu se proposent de marquer la semaine de l'environnement qui a lieu chaque année en juin. Une journée pourrait être consacrée au nettoyage d'un site sur la commune, en collaboration (peut-être) avec les élus municipaux et les associations. Toutes propositions seront les bienvenues.

Qualité de l'eau

Les analyses d'eau communiquées régulièrement par la DDASS au Syndicat des Eaux étant très incomplètes, l'association a décidé de faire procéder à une analyse plus approfondie afin de connaître les taux exacts de nitrates, triazine, atrazine et autres pesticides.

L'UNION SPORTIVE

L'union sportive sarrasine et ses joueurs, Stéphane Brunet, Florent Bignier, Loïc Jouveaux, Gilles Galland, Jean-François Vernet, Laurent Borjon, Roger Vandroux, Franck Carpentier, Thierry Grazia, Cyrille Pépin, Frédéric Ravat, Michel Varrault, Patrick Pebrune, Pierre-Yves Carlier, Christophe Desbroses, et ses dirigeants, Guy Mazoyer, Christophe Poulleau, Christophe Jannet et Christophe Bonin, vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 1996. Nous vous rappelons que nous organisons notre loto le dimanche 11 février et qu'actuellement, nous passons chez tous les habitants pour vendre un calendrier de l'équipe de foot. Ces dons serviront pour le bon déroulement de la vie du club.

CALENDRIER DES MATCHES DE L'UNION SPORTIVE 1996

Match aller restant à jouer

14/01	Viré-Mâcon (2)	Uchizy (*)
-------	----------------	------------

(*) : matches devant commencer à 13h15. Se renseigner à l'avance.

Pour tous renseignements :
Jean-François VERNET
85 40 54 94

Matches retour

21/01	Salornay (2)	Uchizy (*)
04/02	Uchizy	Laizé
11/02	Mâcon FC Haut	Uchizy (*)
25/02	Uchizy	Cluny (3)
03/03	Cluny Portug. (2)	Uchizy (*)
17/03	Uchizy	Saint-Albain
24/03	La Roche (2)	Uchizy
31/03	Uchizy	Igé
14/04	Uchizy	St Martin Sen. (2)
21/04	Sennecé (3)	Uchizy (*)
28/04	Uchizy	Viré-Mâcon (2)

LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR 1996

Janvier

28 Loto du restaurant scolaire

Février

3 repas des chasseurs
11 Loto du foot
13 Scrabble de «Rencontre et Sympathie»
salle du Donjon
24 Choucroute du jumelage

Mars

02 Fête des conscrits
09 Audition des «Amis de la Musique»
(salle des Fêtes à Farges-lès-Mâcon)
16 Fête de la Calaneu

Avril

21 Repas «Rencontre et Sympathie»

Avril/Mai

Concerts des «Amis de la Musique»
(église)

Mai

12 Marche de La Calaneu sur la
journée (2 circuits de 12 et 25 km)
27 Concours de boules (32 doublettes)

Juin

16 Les Anonymes (cirque)
22 ou 23 Pétanque de l'école
30 Audition des Amis de la Musique
(église)
30 Expo des petits bricoleurs

Juillet

07 Brocante des Pompiers
07 Concours de boules
(coupe Josserand - 32 doublettes)
13 Fête nationale du Comité des Fêtes
12/13/14 Voyage des Pompiers
21 Boules (challenge Dumazot)

Août

04 Fête patronale et repas champêtre
05 Boules (challenge Bourgeois)
08 Pétanque société de chasse
09 Boules en nocturne, à 19 heures
(32 doublettes)
18 Visite du village par Michel Bouillot
(association Saint-Pierre)
31 Boules (challenge Jeton)

Octobre

19 Théâtre : Les Anonymes

Novembre

07 Concours de belote
(Rencontre et Sympathie)
17 Expo Vente «Rencontre et Sympathie»,
salle du Donjon
23 Repas du restaurant scolaire

Décembre

01 Loto du Comité Cycliste
07 Banquet des pompiers
14 Arbre de Noël
17 Goûter de Noël de Rencontre et Sympathie

CLUB RENCONTRE ET SYMPATHIE DES AÎNES RURAUX

Il y a deux façons de vieillir : vite et mal en se repliant sur soi-même, entre ses murs, avec ses petites occupations, ou lentement et bien, en ouvrant son esprit, son cœur, en se consacrant aux autres, en élargissant son horizon. C'est ce qu'ont choisi les adhérents du Club Rencontre et Sympathie avec leurs nombreuses activités, leur partenariat, leurs liens d'amitié..., tout ce qui permet de se distraire, de se soutenir moralement les uns les autres en oubliant ses soucis, pour garder, ainsi, une certaine qualité de vie.



Les réunions habituelles des 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois, où les jeux de cartes, de scrabble... vont bon train pour certains pendant que d'autres regardent les collections de photos en attendant le goûter, sont des après-midi chaleureuses où la joie de se rencontrer et l'amitié ne sont pas de vains mots.

Les semaines passent agréablement au Club avec les marches du mercredi après-midi, la gymnastique douce des vendredis matins, les ateliers dames et messieurs des vendredis après-midi.

Et les mois défilent :

En **janvier**, c'est la galette des rois, l'Assemblée Générale, la dictée des Aînés (eh oui...!).

En **février**, voici carnaval avec les enfants des écoles et les bugnes.

Au **printemps**, enfin le célèbre spectacle du club de Charnay-lès-Mâcon, puis le repas tant attendu de début avril, où les aînés du Club reçoivent fleurs et cadeaux. C'est l'une des journées les plus chaleureuses de l'année.

Le mois de **juin** annonce le Festival Départemental de la Fédération des Aînés Ruraux de Saône-et-Loire, moment de joies, d'échanges et de rencontres entre tous les clubs du département.

En **juillet**, c'est l'exposition vente et la récompense pour les personnes qui ont confectionné les travaux avec tant de cœur et de plaisir. Un endroit privilégié pour les amateurs de travaux réalisés à la main !

Juillet est aussi l'époque du premier voyage du Club (à Thonon et Yvoire cette année), suivi de la sortie pique-nique.

Après un temps d'arrêt en **août** (vacances obligent, même pour les retraités !), la reprise de septembre est très animée, avec le second voyage (en Bresse Bourguignonne cette année).

Puis **octobre** et **novembre** nous apportent le repas gratuit d'automne (un pot au feu), le concours inter-clubs de belote, qui emporte toujours un énorme succès (60 doublettes en 95) et la seconde vente exposition de l'année, avec les célèbres gaufres à l'ancienne tant appréciées de tous.

Nous voici en **décembre**, c'est la fête, le goûter de Noël avec ses gâteries, ses chansons et sa séance de diapositives.

Malgré les années, les épreuves, les douleurs physiques et morales, les Aînés veulent, ensemble, résolument rester jeunes, actifs, ouverts et disponibles. Convivialité, Solidarité, Amitié, voici notre devise.



LES AMIS DE LA MUSIQUE

L'année 1994/1995 s'est bien déroulée dans son ensemble, entre sa matinée costumée où nos enfants aiment à se déguiser, son audition où l'on retrouve toujours avec plaisir tous nos jeunes musiciens qui ont su nous faire une démonstration de leur jeune talent, ainsi que deux concerts en collaboration avec Les Baladins et l'association Saint-Pierre d'Uchizy.

Les projets pour l'année 1995/1996 sont nombreux, nous espérons pouvoir les mener à bien d'ici le mois de Juin 1996. Entre autres, l'audition de fin d'année scindée en deux parties, des concerts et autres activités dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Le bureau reste inchangé, sauf pour le poste de notre secrétaire extérieure, qui n'a pas été renouvelé.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont su donner soit par des dons ou encore leur aide lors des manifestations, la possibilité à l'association de terminer l'année 94/95 et de redémarrer 95/96 avec une cinquantaine d'inscrits dans des conditions correctes. Nous vous invitons à venir assister à nos manifestations afin de faire vivre l'école de musique d'Uchizy.

LA BOULE SARRASINE

Forte de 35 licenciés, la Boule Sarrasine a organisé huit journées de compétition en 1995 :

22 avril : rencontre bouliste pour le compte des associations, élimination du secteur. Uchizy recevait Branges et les Cheminots de Chalon. Victoire sur Branges, mais défaite devant Chalon. Finalement, l'équipe d'Uchizy est éliminée de cette compétition.

5 juin : concours habituel du lundi de Pentecôte gagné par la doublette Dumont-Grosjean de Mâcon.

30 juin, concours en nocturne de 32 doublettes, gagné par Bugnot-Quentin de Tournus.

9 juillet : coupe Josserand gagnée par Marquès-Ferreira de Tournus et Sennecey-le-Grand.

5 août : challenge Bourgeois, gagné par Therville-Marichy de Sennecey-le-Grand.

Challenge Dumazot entre sociétaires et membres honoraires, gagné par notre dévoué secrétaire René Marpaud, qui bat Léon Stephan en finale. Comme chaque année, un repas fut servi le soir aux joueurs et à leurs épouses. Concocté par Maria, ce dîner a réuni plus de 50 personnes.

Challenge Georges Jeton, gagné par Michel et Christophe Pouleau de Mâcon et Uchizy.

Le 9 septembre, le Comité Bouliste de Saône-et-Loire a confié à la Boule Sarrasine l'organisation des quarts de finale départementale des

associations sportives.

8 équipes venues de Gueugnon, Paray-le-Monial, Autun, Tournus, Pont-de-Vaux, Charnay-lès-Mâcon (équipes 1 et 2) et Chalon (Cheminots), étaient réunies à Uchizy. Gueugnon, Paray-le-Monial, Autun et Tournus furent qualifiées pour les demi-finales. Comme chaque année, la société chizerote fut vivement remerciée pour l'accueil réservé à ses hôtes.

Au point de vue des résultats :

Ils ne furent pas brillants cette année, mais nous espérons qu'ils seront meilleurs en 1996.

La Boule Sarrasine renouvelle son invitation à toutes les personnes qui voudraient se joindre à elle pour jouer aux boules et se détendre, un après-midi par semaine. Comme chaque année, les entraînements se dérouleront le mercredi après-midi, dès les beaux jours, route de Mercey.

La société, réunie en Assemblée Générale le 13 octobre, a élu son nouveau bureau : Président : Roland Bertolini ; Vice Président : Gérard Dumazot ; Secrétaire : René Marpaud ; Secrétaire Adjoint : Claude Piponnier ; Trésorier : Marc Laugère ; Trésorier adjoint : Bernard Pannetier. Membres du bureau : Jean Mignard, Christiane Jeton et Alphonse Stephan. Commissaires aux comptes : Pierre Bertolini et Paul Talmard.

LE COMITE DES FÊTES



14 juillet à Uchizy !

Jeudi 13 juillet après-midi, une équipe du Comité des Fêtes s'active pour préparer la fête nationale : buvette, tables, feu d'artifice sont mis en place. L'orchestre s'installe, fait des essais de lumière, de son. Si tout se passe dans la bonne humeur, les organisateurs scrutent le ciel avec inquiétude.

A 21 heures, enfants et parents, réunis sur la place de l'église, sont prêts pour la retraite aux flambeaux. Hélas, l'orage est là.

Les premières gouttes de pluie se mettent à tomber, un vent violent se lève, et une partie du public se retire. Un petit défilé a cependant lieu.

Puis le temps redevient clément et le public arrive. La fête commence dans la gaieté. L'orchestre «Recto Verso» fait entendre les premières notes de musique et les danseurs se mettent en piste. La buvette fait le plein. Les gens bavardent, retrouvent des amis. Tout est pour le mieux.

A 11 heures, nos spécialistes tirent le feu d'artifice, clou de la fête. Tout le monde est ravi. Puis les danseurs reprennent place sur la piste et ce n'est que vers 2 heures du matin que les lumières s'éteignent. Il faut remercier le Comité des Fêtes pour son travail, et l'orchestre, qui a su mettre l'ambiance et retenir le public jusqu'à une heure avancée, les pompiers, qui ont assuré la sécurité, Monsieur Jouveaux, qui a mis son terrain à la disposition des artificiers, et enfin le public chizerot et des communes voisines, venu nombreux. Nous vous disons à l'an prochain, encore plus nombreux.

Repas champêtre du 6 août.

Depuis quelques années, la fête d'Uchizy donne l'occasion au Comité des Fêtes d'organiser un repas champêtre. Ce repas permet de passer un moment entre amis, voisins, et de faire connaissance avec les nouveaux arrivants dans la commune. Cette année, il a eu lieu sur la place de l'Eglise. Dès 20 heures, une foule nombreuse a pris place sous le chapiteau et en plein air, où des tables étaient installées. L'ambiance, très conviviale, a permis à tous d'apprécier le repas et les vins, servis par des bénévoles du comité. L'année prochaine, nous ferons mieux, avec un peu de musique. Encore merci à vous tous d'être venus aussi nombreux, et à l'an prochain !

INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS EN 1995



26 janvier	feu de cheminée Daniel Chalard - 4 sapeurs
26 janvier	feu de cheminée Paul Belot - 12 sapeurs
26 janvier	dégagement d'un arbre sur la route - 2 sapeurs
5 février	protection de biens (tuiles menaçantes)
3 mars	accident RN6 - 2 sapeurs
17 mars	accident RN6 - 2 sapeurs + Tournus
6 avril	assistance malaise cardiaque - 1 sapeur + Tournus
7 avril	feu bâtiment Moutaoukil - 6 sapeurs + Tournus
14 avril	feu remblai - 2 sapeurs
5 mai	nid de guêpes Margand - 2 sapeurs
7 mai	nid de guêpes voie publique - 2 sapeurs
21 mai	assistance à personne en danger - 2 sapeurs
27 juin	opérations diverses - 2 sapeurs
12 juillet	protection feu d'artifice + feu de buisson - 3 sapeurs
1 ^{er} août	nid de frelons chez Paul Baudras - 2 sapeurs
13 août	nid de frelons sur la voie publique - 2 sapeurs
13 août	nid de frelons et de guêpes chez J.J. Richy - 2 sapeurs
14 août	nid de frelons chez F. Bugaut - 2 sapeurs
24 août	inondation chez Guy Lazar - 3 sapeurs
25 août	inondation sur la voie publique - 2 sapeurs
6 septembre	nid de frelons et de guêpes chez J.C Desrayaud - 2 sapeurs
19 septembre	nid de guêpes au cimetière - 2 sapeurs
21 septembre	nid de guêpes dans bâtiment communal - 2 sapeurs.

LES DONS RECUS EN 1995

◆ Boule Sarrasine

Robert Bourgeois 500 F

◆ CCAS

Robert Bourgeois 1 000 F

◆ Club Rencontre et Sympathie 560 F

Dons reçus de :

Adrienne Sapin

Hippolyte Josserand

Famille Penin

Jeanne Geoffroy

René Corlin

◆ Compagnie des Sapeurs-Pompiers

Daniel Chalard (feu de cheminée) 150 F

Paul Belot (feu de cheminée) 200 F

Jean Talmard (feu de bâtiment) 300 F

Paul Baudras (nid de frelons) 150 F

Maurice Margand (nid de guêpes) 50 F

Charles Clerc (nid de guêpes) 150 F

Jean-Jacques Richy (nid de guêpes) 200 F

Jean-Claude Desrayaux (nid de frelons) 200 F

Françoise Bugaud (nid de guêpes) 150 F

Guy Lazar (inondation) 200 F

Lucien Guyonnet (feu de cheminée) 200 F

anonyme 500 F

don reçu pour service rendu 400 F

dons reçus pour les décès

René Talmard 200 F

Famille Penin 300 F

Germaine Bourgeois 500 F

Robert Guyonnet 200 F

dons reçus pour la retraite des pompiers

Jules Gautheron 150 F

Jacques Perrusset 100 F

Roger Gaudez 100 F

Roger Marpaud 100 F

Léon Buchillet 100 F

Roger Thévenard 100 F

Marcel Favier 100 F

Henri Cornu 100 F

avec les remerciements de l'Amicale,

sous réserve d'erreurs ou d'omissions.

◆ Les Anonymes 200 F

LISTE DES BENEFICIAIRES N'AYANT PAS RETIRE LEUR PORTION DE FOIN

Ammar-Auboeuf Jean-Pierre - Bailleau Simone - Baudras-Michel Joanny - Baudras-Branchet Pierre-Marie - Belange-Gravallon Albert - Belot-Jouveneau Paul - Benech-Talmard Luc - Bemollin-Bruno Eric - Bertolini-Comat Pierre - Vve Bornet-Perrusset Andrée - Bourdon-Vion Christian - Bourgeois Robert - Branchet-Denis Olivier - Brunet Marie-Claire - Vve Bugaut-Ollivary Françoise - Burteau Marthe - Canard Annick - Canard-Durand André - Chachuau-Volatier Jean-Louis - Chavy Jean-François - Chaudiot-Lecuelle Marcel - Cintas-Chaume Martin - Vve Clerc-Pelission Madeleine - Clerc-Taboulet Didier - Vve Cornu-Préaud Paulette - Cornu-Chevaux Marcel - Vve Coulon-Buchillet Suzanne - Curtiaud-Porthier André - Dechelette-Tixier Eric - Demont-De Groote Didier - Derrissard-Guillon Christian - Di Lorenzo-Fichera Antoinette - Doudet-Pradier Michel - Durand Jean - Vve Follet-Brouillard Fernande -

Fourneau Louise - Galland-Thévenet - Georges - Gelmini Serge - Geoffroy-Desaydes Robert - Gillet Marguerite - Vve Granottier-Bretigny J. - Vve Guérin-Berger Mélanie - Vve Guichard-Pradier Arlette - Vve Jacob-Duval Germaine - Jacquier-Cornu Jean-Claude - Vve Jannet-Boyer Gabrielle - Jannet-Colin Michel - Jouveaux-Kockelbergh J. Marie - Jouveaux-Légarat Roger - Vve Juen-Desray Berthe - Jullin-Sabre Louis - Vve Lafarge-Meunier Marguerite - Vve Lagarde-Buchaille Marie - Large-Cocogne Bernard - Vve Lecuelle-Roy Jeanne - Vve Le Dur-Teissière M. Antoinette - Limoge-Olivier Dominique - Lombrici-Tholot Guy - Louguet-Navoret Léon - Martel-Fauvre Marc - Matteaccioli Jean-Baptiste - Vve Mathieu-Courdioux Marguerite - Mazoyer-Varrault Guy - Michoud-Guyonnet Patrick - Vve Mignard-Lethenet Elise - Minster-Meunier Jean-Albert - Vve Moine-Buchaille Marcelle

Moret-Chemarin Désiré - Morié-Meuleau André - Morié-Chambion Annick - Nicolas-Bonnerue Albert - Ojeda-Paleyron Franck - Oliveres Roger - Oriol-Gallien Denis - Oudot-Péchin Régis - Pernot-Bozetto Guy - Perrusset-Boyau Jacques - Pignonier-Filiatre André - Pignonier Claude - Popescu-Gricourt Laurentin - Pradier-Chevaux René - Pradier Philippe - Prompt-Large Léon - Rambaud-Clerc Joseph - Ricard Camille - Richy-Brunet Jean-Jacques - Roussel-Labat Patrick - Sallet-Bridon Gérard - Sallet-Lormet Raphaël - Vve Sallet-Coulon Marie - Sallin-Morié Christian - Vve Sapin-Large Adrienne - Vve Schweitzer-Mathias Barthélémy - Sempiana Fernand - Spanu Marie-Jeanne - Talmard-Guyonnet Jean - Talmard Paul - Talmard-Dupuis Philibert - Vve Talmard-Rigaud René - Thévenard-Lafarge Roger - Thévenard Joly Pierre - Vermorel-Mégard Raymonde - Vernet-Siraud Maurice.

ETAT CIVIL



BIENVENUE A :

Jules TALMOT, né le 14 janvier 1995
 Sarah JAMES, née le 4 février 1995
 Frantz GAUDILLAT, né le 4 mars 1995
 Emilie SALLIN, née le 12 mai 1995
 Ginger GUIGON, née le 18 mai 1995
 William D'HONDT, né le 11 décembre 1995



FELICITATIONS A :

Erick CORONA et Sylvie GEORGES, le 24 juin 1995
 Luis BATISTA et Marlène AUBOEUF, le 8 juillet 1995
 Bernard BURTIN et Louissette FOURNEAU, le 15 juillet 1995
 Christophe FONTANELLE et Géraldine GENRET, le 26 août 1995

ADIEU A :

Lucie Claudia GONNET, Vve PENIN, décédée le 13 février 1995 à l'âge de 84 ans
 René Prosper TALMARD, décédé le 19 février 1995 à l'âge de 69 ans
 Germaine Léontine Anais MÉNAGER, épouse BOURGEOIS, décédée le 25 mars 1995 à l'âge de 84 ans
 Robert GUYONNET, décédé le 6 avril 1995 à l'âge de 70 ans
 Maria Elise Anna LETHENET, Vve MIGNARD, décédée le 23 août 1995 à l'âge de 74 ans
 En outre, deux personnes sont décédées sur la commune, mais ne résidaient pas à Uchizy.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie - 85 40 50 20

En vous présentant à la mairie aux heures indiquées ci-dessous, vous pourrez obtenir immédiatement les actes administratifs les plus courants (état civil par exemple) signés par le maire ou les adjoints.

Lundi, de 17h30 à 19h00, permanence assurée par Paul Talmard.

Mardi, de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Georges Galland.

Mercredi de 17h30 à 19h00, permanence assurée par Paul Baudras.

Jeudi de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Georges Galland.

Vendredi de 17h30 à 19h00, permanence assurée par Guy Pernot.

En outre, le Maire Guy Pernot reçoit sur rendez-vous (au 85 40 50 20) le mardi soir de 17h30 à 18h30 et le samedi matin de 8h30 à 9h30.

La Poste

85 40 50 50

Le bureau de poste est ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 11h00.

Le départ du courrier s'effectue la semaine à 16h10, le samedi à 12h00.

Maître J.L. Bertucat, notaire

85 40 51 05

Permanences assurées à Uchizy le mardi après-midi de 14h30 à 17h30 et le jeudi matin de 9h30 à 12h00.

LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SECURISÉE

La nouvelle carte d'identité dite sécurisée sera mise en service en Saône-et-Loire à partir du 1^{er} décembre 1995. Du fait que les empreintes digitales figurent sur cette nouvelle carte, la présence du demandeur en mairie lors de la demande d'établissement est obligatoire.

Délai d'obtention : 3 à 4 semaines

Validité : 10 ans.

Pièces à fournir : formulaire de demande de carte d'identité, à réclamer en mairie et à remettre dûment complété et signé ; deux photographies d'identité récentes, identiques, et parfaitement ressemblantes ; extrait de l'acte de naissance avec filiation complète (à demander à la mairie de votre lieu de naissance si vous êtes né(e) en France, ou au Ministère des Affaires Etrangères à Nantes, si vous êtes né(e) à l'étranger) ; deux justificatifs de domicile, récents et différents (par exemple, une quittance de loyer et une facture EDF) ; un timbre fiscal à 150 Frs.

Attention, n'attendez pas le dernier moment pour faire établir votre carte d'identité.

Pour tous renseignements, merci de contacter la Mairie d'Uchizy.



*Félicitations à nos amis commerçants
qui ont si bien décoré
leur magasin
à l'occasion des fêtes
de fin d'année.*



